

Parlement francophone bruxellois
(Assemblée de la Commission communautaire française)
Site: www.parlementfrancophone.brussels

Commission des Affaires sociales

Convocation¹

**Mercredi 14 novembre 2018 – à l'issue de la commission du Budget, de l'Administration, des Relations internationales et des Compétences résiduelles
Rue du Lombard, 69 – Salle 201**

Ordre du jour

1. **Projet de décret abrogeant le décret du 18 décembre 1998 relatif à la création d'un service à gestion séparée mettant en œuvre la politique d'intégration sociale et professionnelle des personnes handicapées et modifiant diverses autres dispositions**
doc. 116 (2018-2019) n° 1
 - Désignation du rapporteur / de la rapporteuse
 - Exposé de Mme Céline Fremault, ministre en charge de la Politique d'aide aux personnes handicapées
 - Discussion générale
 - Discussion et vote des articles
 - Vote de l'ensemble du projet de décret

2. **Projet de décret ajustant le budget général des dépenses de la Commission communautaire française pour l'année budgétaire 2018**
doc. 113 (2018-2019) n° 2
 - Désignation du rapporteur / de la rapporteuse (*vote*)
 - Exposé de Mme Céline Fremault, ministre en charge de la Politique d'aide aux personnes handicapées, de l'Action sociale et de la Famille
 - Discussion et examen des tableaux *partim*
 - Avis (*vote*)

¹ Dans les conditions de l'article 20 du Règlement, les réunions des commissions sont publiques.

3. **Projet de décret contenant le budget général des dépenses de la Commission communautaire française pour l'année budgétaire 2019**

doc. 114 (2018-2019) n° 2

- Désignation du rapporteur / de la rapporteuse (*vote*)
- Exposé de Mme Céline Fremault, ministre en charge de la Politique d'aide aux personnes handicapées, de l'Action sociale et de la Famille
- Discussion et examen des tableaux *partim*
- Avis (*vote*)

4. **Divers**

Composition de la commission

Présidente : Mme Dominique Dufourny
Vice-présidents : Mme Michèle Carthé, M. Pierre Kompany

Membres effectifs :

PS : Mme Michèle Carthé, M. Ahmed El Ktibi, Mme Nadia El Yousfi, M. Jamal Ikazban, Mme Simone Susskind
MR : Mme Dominique Dufourny, M. Gaëtan Van Goidsenhoven, M. David Weytsman
DéFI : M. Fabian Maingain, Mme Fatoumata Sidibé
cdH : M. Pierre Kompany
Ecolo : Mme Magali Plovie

Membres suppléants :

PS : M. Ridouane Chahid, M. Bea Diallo, Mme Véronique Jamouille, M. Hasan Koyuncu, M. Zahoor Ellahi Manzoor, M. Julien Uyttendaele
MR : M. Alain Destexhe, M. Willem Draps, M. Abdallah Kanfaoui, Mme Viviane Teitelbaum
DéFI : M. Michel Colson, Mme Martine Payfa, Mme Caroline Persoons
cdH : M. André du Bus de Warnaffe, M. Bertin Mampaka Mankamba
Ecolo : Mme Zoé Genot, M. Alain Maron

Article 15.4 du Règlement du Parlement francophone bruxellois: « *En cas d'absence d'un membre effectif, il est pourvu à son remplacement par un des membres suppléants appartenant au même groupe politique. Le président de la commission permanente est informé de ce remplacement.*

En outre, les membres effectifs et suppléants des commissions permanentes peuvent être remplacés pour une réunion par un autre membre du même groupe. Dans ce cas, le président du groupe politique concerné en informe par écrit le président de la commission permanente au plus tard avant le premier vote. Ce remplacement est mentionné au compte rendu de la séance plénière suivante. ».

Des votes sont susceptibles d'intervenir pour chaque point inscrit à l'ordre du jour. Ces votes seront pris en compte pour le calcul du montant de l'indemnité parlementaire (conformément à l'art. 24 du Règlement du Parlement francophone bruxellois).